



Manuel de L'Élu du CD33

(Mise à jour février 2019)

Jean-François DUDON
Marc DROUILLET



SOMMAIRE

- ***Élections du CD33***
- ***Instances du CD33***
- ***Fonctions de l'Élu***
- ***Les commissions du CD33***
- ***Rôle de l'Élu sur les plateaux M14***
 - ***Avant les rencontres***
 - ***Pendant le match***
 - ***A la fin du match***
 - ***A la fin du plateau***
 - ***Le soir ou le lendemain du plateau***



Élections du CD33

- *Les Membres sont élus pour 4 ans lors de l'élection du CD33 (années olympiques) ou par cooptation du comité directeur.*
- *Tous les élus au CD33 doivent posséder une licence FFR active.*
- *Le Président du comité départemental est également membre de la Ligue Régionale.*



Instances du CD33

- *Le CD33 est constitué d'un comité directeur d'une quarantaine de membres, d'un bureau directeur et d'un bureau exécutif.*
- *Le bureau directeur est constitué du bureau exécutif, des responsables de commissions et des responsables de secteurs géographiques.*
- *Le bureau exécutif regroupe le Président, le secrétaire, le trésorier et quelques membres.*



Fonctions de l'Élu

- **Chaque élu se doit de *participer aux réunions des instances dont il fait partie (Codir ou bureau) et doit être membre à minima d'une commission (Animation, Epreuves, formation, détection, ...).***
- **Il doit également *participer activement aux organisations gérées par le CD33 (plateaux, GROUPAMA, O.R.C., tournois...).***



Les commissions du CD33

- *Animation-Logistique*
- *Équipes Départementales*
- *Épreuves*
- *Éthique*
- *Féminine*
- *Formation*
- *Règles-Arbitrage*
- *Labellisation*
- *Partenariat*
- *Développement*
- *Médicale*
- *Scolaire*
- *Cohésion Sociale*
- *Labellisation-Tournois clubs*
- *Nouvelles pratiques (à 5, à 7...)*
- *Obligations Fédérales*
- *Communication*



Rôle de l'Élu sur les plateaux M14

- L'Élu arrivera sur le plateau **45 minutes avant** le début prévu de la première rencontre.
- Il se présentera au responsable local du plateau et à l'Arbitre référent désigné.
- Il doit **être clairement identifiable** par une accréditation ou un brassard portant le sigle du CD33.



Avant les rencontres

- **L'élu du CD33** responsable du plateau, réunira les éducateurs des équipes en présence, les jeunes arbitres de chaque équipe, le responsable du plateau et l'arbitre référent pour rappeler les directives du CD33 :

Respect de l'application des règles du jeu de la catégorie (**Rugby Éducatif : ex Rugby Digest**); comportement des éducateurs et des spectateurs.



Avant les rencontres

- L'élu collectera pour chaque équipe la feuille de présences ainsi que le passeport pour le jeu à XV ou à X validé par le CD33 et vérifiera la conformité de l'équipe pour jouer :
 - à XV (1 éducateur validé, 2 jeunes « validés arbitres », 9 joueurs validés « protocoles joueurs de devant »).
 - à X (1 éducateur validé, 2 jeunes « validés arbitres », 6 joueurs validés « protocoles joueurs de devant »).
- Il rappellera à **l'éducateur validé présent ayant signé la feuille de présence** sa responsabilité en regard de la qualification des joueurs présents (licence et protocole notamment).
- **Le jeu à XV ou à X doit être arbitré par un arbitre référent ou par un éducateur titulaire du « passeport éducateur », si ce n'est pas le cas, déroulement du match jeu à XV ou à X mais avec le Coup de Pied Franc qui remplace la mêlée pédagogique. Pas de mêlées simulées.**



Pendant le match

- Il assure le chronométrage du match. Il enregistre le score qu'il valide avec l'arbitre à la fin de la rencontre.
- Il fait respecter les distances de sécurité pour les personnes non habilitées (spectateurs et remplaçants).
- Seuls les entraîneurs inscrits sur la feuille de présence peuvent être sur le banc ou le long de la ligne de touche.



Pendant le match

- **En cas d'incident**, il rappelle à l'ordre le (ou les) éducateur(s) de l'équipe fautive, y compris concernant le comportement des spectateurs.
- **Dans le cas d'incident grave**, il pourra décider d'interrompre la rencontre jusqu'au retour du calme ou d'arrêter la rencontre définitivement s'il le juge nécessaire.



A la fin du match

- Il valide le score avec l'arbitre référent ou l'éducateur arbitre.
- Il fait un point avec l'arbitre référent ou l'éducateur arbitre sur le déroulement du match, le comportement des équipes et des éducateurs.



A la fin du plateau

- **Avec l'arbitre référent ou les éducateurs arbitres :**
 - **Il fait le point sur le comportement des équipes et des éducateurs pour la rédaction de la fiche Éthique.**
 - **Il remplit la fiche d'évaluation des jeunes arbitres.**



Le soir ou le lendemain du plateau M14

- Il établit un compte-rendu succinct du déroulement du plateau qu'il transmet au CD33.
- **Dans le cas d'incident grave**, il fait un compte rendu détaillé qu'il transmet au Président du CD33 et à la Commission Éthique pour suite à donner.
- Il transmet les feuilles de présences, les résultats et le compte rendu aux épreuves du CD33 (jl.sourget@free.fr et marc.drouillet@numericable.fr) et en plus, si concerné, à la Nouvelle Aquitaine (tomasella.jc@orange.fr).
- Il transmet la fiche Éthique et le compte rendu à la commission d'Éthique du CD33 (jeanlouis.montalieu@gmail.com).
- Il transmet la fiche d'évaluation des jeunes arbitres au responsable de l'Arbitrage du CD33 (jf.dudon@orange.fr).